

Same 360C

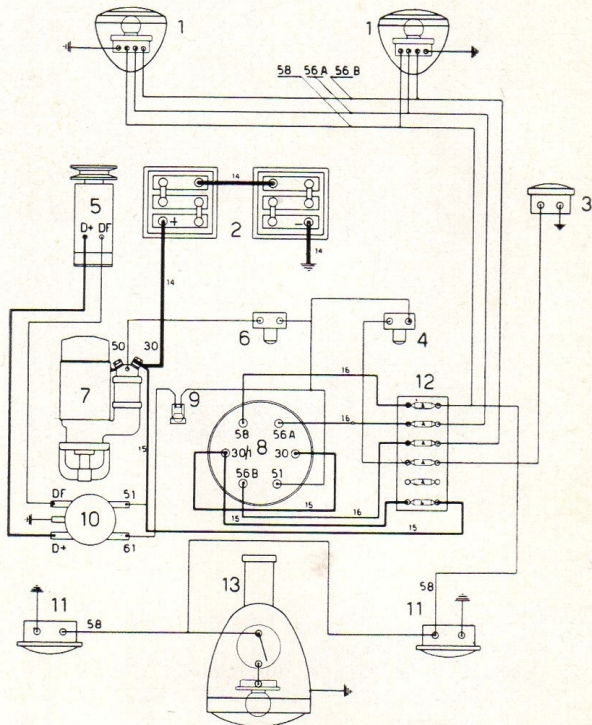
avec Amplitorque

installation électrique

fig. 26

Installation électrique

- 1 Projecteurs avant
- 2 Batterie d'accus
- 3 Avertisseur acoustique
- 4 Bouton avertisseur acoustique
- 5 Génératrice
- 6 Bouton démarreur électrique
- 7 Démarreur électrique
- 8 Contacteur à clé
- 9 Lampe-témoin génératrice
- 10 Régulateur de tension
- 11 Feux arrières
- 12 Planchette à bornes fusibles de sécurité
- 13 Projecteur orientable arrière



L'installation électrique, dont on trouve le schéma à la fig. 26, est du type automobile. Il comporte: la génératrice - la batterie d'accumulateurs - le régulateur - le démarreur - les phares et les feux de signalisation visuelle - l'avertisseur acoustique. L'installation fonctionne lorsqu'on a introduit à fond la clé dans le contacteur et qu'on l'a faite tourner jusqu'au premier arrêt (1 fig. 7). On peut ainsi faire fonctionner le

démarreur (en appuyant sur le bouton correspondant (3 fig. 7)), allumer les lampes-témoins (lampe-témoin génératrice (5 fig. 7)), faire fonctionner l'avertisseur acoustique.

Lorsque la clé est au second arrêt, les feux de position s'allument, au troisième c'est l'éclairage atténué (codes) qui entre en jeu, tandis qu'au quatrième ce sont les phares qui resplendissent dans toute leur intensité.